

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue mardi le deuxième (2^e) jour du mois de juillet 2019, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Madame Diane Dufour, ainsi que messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey, Réjean Hébert, Claude Poulin et Dany Tremblay, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Est aussi présent monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 01 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 19-07-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption, en y ajoutant le point suivant :

- 9.1 Remerciements aux personnes impliquées dans le cadre des Fête du 150^e anniversaire de la fondation de Saint-Siméon.

Note LE BON COUP

Monsieur le maire dédie le bon coup de juillet au docteur Éric Gagné pour son importante implication auprès des citoyens de notre municipalité et ceux des environs, en leur apportant beaucoup de disponibilité, du bien-être, de bons soins et un grand réconfort. Pendant de nombreuses années il a abattu une charge énorme de travail. Monsieur le maire en profite pour remercier aussi le personnel du CHSLD de Saint-Siméon et les amis proches du Dr. Gagné pour la fête qu'ils ont organisée lors de son départ.

Rés # 19-07-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2019

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2019, et ce, avec dispense de lecture ; une copie dûment conforme ayant été remise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec.

Rés # 19-07-03 COMPTES

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- Comptes (C1907102 à C1907177 et L1900028 à L1900034)	153 492,58 \$
- Salaires et rémunérations des employés et des élus	65 885,45 \$
- Frais de déplacement	1 307,72 \$
TOTAL	220 685,75 \$

Note PONT DE PORT-AU-PERSIL

Monsieur le maire fait un résumé de la rencontre tenue le 18 juin dernier à Québec entre les représentants de la municipalité, la MMQ, la FQM et la MRC de Charlevoix-Est, relativement au pont de Port-au-Persil.

Rés # 19-07-04 NOTE DE CRÉDIT SUR LA FACTURE PRODUITE À LA MRC DE CHARLEVOIX-EST – SINISTRE 28 ET 29 AOÛT 2011 À PORT-AU-PERSIL

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité conseillers d'appliquer un crédit de 1 160,84 \$ sur la facture produite à la MRC de Charlevoix-Est (CRF1900119), tel que convenu avec le procureur de la MMQ, en rapport avec le sinistre survenu à Port-au-Persil les 28 et 29 août 2011, afin de clore le dossier.

Rés # 19-07-05 EMBAUCHE D'UN NOUVEL OUVRIER DE VOIRIE

Suite au concours d'emploi pour combler un poste « d'ouvrier de voirie » (Rés. 19-04-11), sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'embauche de monsieur Sony Gagné, avec une période probation d'un (1) an, selon les tâches et conditions de travail établies dans le document intitulé *Politique sur les conditions d'emploi du personnel 2014-2019*.

Rés # 19-07-06 EMBAUCHE DE L'ENTREPRENEUR POUR EFFECTUER LES TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS SUR LA RUE BELLEY

ATTENDU la recommandation de notre firme d'ingénieur, ARPO - Groupe conseil, suite à l'ouverture des soumissions reçues le 26 juin 2019, pour la réalisation des travaux d'aqueduc et d'égouts sur la rue Belley ;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, soit la « Fernand Harvey & fils inc. », pour la somme de 751 332,88 \$ (taxes incluses).

Rés # 19-07-07 EMBAUCHE D'UNE FIRME D'INGÉNIEURS POUR EFFECTUER LA « SURVEILLANCE BUREAU » LORS DES TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS SUR LA RUE BELLEY

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme ARPO - Groupe conseil, pour effectuer la « surveillance bureau » lors des travaux d'aqueduc et d'égouts sur la rue Belley, pour la somme de forfaitaire de 9 700 \$ (plus taxes).

Rés # 19-07-08 DEMANDE AU « CIUSSS » DE LA CAPITALE-NATIONALE

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir au « CIUSSS de la Capitale-Nationale » une demande conjointe, avec la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine et la MRC de Charlevoix-Est, pour obtenir les services d'une « super infirmière » dans notre secteur.

Rés # 19-07-09 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE " 19-02 "

ATTENDU la recommandation que notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émise le 27 juin 2019 ;

POUR CE MOTIF sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la demande de dérogation mineure portant le numéro 19-02, au propriétaire du lot 5 728 631, au cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Siméon (matricule 4895 71 0057), aux fins de réputer conforme la hauteur d'un garage dépassant d'environ 40 centimètres la hauteur du bâtiment principal, alors que l'article 6.2.4-6°, du règlement de zonage N° 196, stipule que la hauteur maximale d'une telle construction ne doit pas excéder celle du bâtiment principal.

Rés # 19-07-10 DEMANDE DE PERMIS DANS LE PIIA DE PORT-AU-PERSIL

ATTENDU les recommandations que notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émises le 27 juin 2019 ;

POUR CE MOTIF sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la demande de permis de démolition de trois (3) bâtiments et de construction d'une (1) remise à la propriété sise au 860 chemin de Port-au-Persil (matricule 4895 32 5440).

Le tout devra s'avérer conforme aux normes du règlement municipal numéro 69, portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en zone agricole, au RCI agricole de la MRC de Charlevoix-Est et à la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec.

Rés # 19-07-11 DEMANDE DE PERMIS DANS LE PIIA DE PORT-AU-PERSIL

ATTENDU les recommandations que notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émises le 27 juin 2019 ;

POUR CE MOTIF sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la demande de permis de rénovation d'un garage à la propriété sise au 935 chemin de Port-au-Persil (matricule 4995 32 5440).

Le tout devra s'avérer conforme aux normes du règlement municipal numéro 69, portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) en zone agricole, au RCI agricole de la MRC de Charlevoix-Est et à la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec.

Rés # 19-07-12 AUGMENTATION DE LA ZONE DE PROTECTION DU BÉLUGA

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le Parc marin du Saguenay—Saint-Laurent qui interdit aux opérateurs d'excursions commerciales aux baleines de circuler dans le corridor s'étendant de la Pointe-au-Bouveau, dans la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine, jusqu'à Gros Cap-à-l'Aigle dans la Ville de La Malbaie.

Rés # 19-07-13 ADOPTION ESTIMÉ DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DU PARC MUNICIPAL DE BAIE-DES-ROCHERS

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'estimé des travaux de réfection des infrastructures du Parc municipal de Baie-des-Rochers, qui se chiffre à 155 000 \$.

Rés # 19-07-14 PLAN CESSION DE TERRAINS À M. ÉMILE MASBOU

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater un arpenteur géomètre et un notaire pour préparer les subdivisions nécessaires à la rétrocession de certaines parties de terrains à M. Émile Masbou.

M. le maire, Sylvain Tremblay et Mme Sylvie Foster, directrice générale, sont autorisés à signer tout document en rapport avec ce dossier.

Rés # 19-07-15 FERMETURE DU COMPTE « ÉPARGNE STABLE 3 » (PATRIMOINE)

Sur proposition de monsieur Claude Poulin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer le compte « épargne stable 3 (Patrimoine) » et de transférer le solde, soit 842,16 \$ dans le compte d'administration courant de la municipalité. Ce montant pourra servir, au besoin, à combler les dépenses du 150^e de Saint-Siméon.

Rés # 19-07-16 PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PNHA

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier la demande d'aide financière de 25 000 \$, présentée dans le cadre du *Programme Nouveaux horizons pour les Aînés* (PNHA), aux fins de créer une "cuisine créative et collective au Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay.

Madame Johanne Dallaire, agente de développement, est, par la présente, autorisée à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Note INVENTAIRE DU LOCAL DES « BALEINEAUX »

Monsieur le directeur général adjoint, Gérald Bouchard, dépose au conseil l'inventaire des biens dans le local des « Baleineaux ».

Rés # 19-07-17 CESSION DE CERTAINS BIENS DES « BALEINEAUX » À L'ANCIENNE COORDONNATRICE

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire cession à madame Véronique Gagnon, ancienne coordonnatrice des Baleineaux, pour un montant symbolique de 1 \$, de quelques biens des « Baleineaux », dont la liste est par la présente acceptée.

Note MOTION DE REMERCIEMENTS À LA COORDONNATRICE DES « BALEINEAUX »

Le conseil municipal est unanime pour donner une « motion de remerciements » à la coordonnatrice des « Baleineaux », madame Véronique Gagnon pour l'excellent travail qu'elle a effectué pendant les quatorze (14) dernières années.

Rés # 19-07-18 VENTE DE NOTRE TABLE DE « BABYFOOT »

Sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la mise en vente de notre « table de babyfoot », présentement située au 225 rue Saint-Léon, par voie de soumissions publiques. Le prix de base est de 250 \$. L'ouverture des soumissions est fixée au 25 septembre 2019, 10 h 00.

Note REMERCIEMENTS AUX ORGANISATEURS DES FÊTES DU 150^e DE SAINT-SIMÉON

Le conseil municipal est unanime pour remercier tous les organisateurs des Fêtes du 150^e anniversaire de Saint-Siméon, entre autres, Le Comité des Fêtes, la Fabrique de Saint-Siméon, les Chevaliers de Colomb et leurs épouses et tout spécialement Mme Johanne Dallaire pour l'excellent travail effectué pour que cet événement soit un succès.

Rés # 19-07-19 CONGRÈS FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un (1) membre du conseil à se rendre au *Congrès 2019 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)*, qui se tiendra à Québec du 26 au 28 septembre 2019.

Que les frais d'inscription et de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes du règlement numéro 186.

Rés # 19-07-20 RENOUVELLEMENT ADHÉSION À ÉQUIJUSTICE

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre adhésion auprès de *Équijustice de la Capitale-Nationale*, organisme de justice alternative, pour 2019-2020. Cette adhésion est gratuite.

CORRESPONDANCE :

- **ALEXANDRE MARTEL**
Démission.
- **SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC (STQ)**
Réponse au projet pilote d'un service de traversier pendant que le NM Trans-Saint-Laurent n'opère pas.
- **LA COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC**
Officialisation du toponyme « *Place Marie-Paule-Tremblay-Fortin* ».
- **LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ)**
Correction au calcul de notre ristourne 2018.
- **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)**
Assemblée générale annuelle 2019.
- **TOURISME CHARLEVOIX**
Aide financière de 49 000 \$ pour la réalisation du projet « construction d'une aire d'interprétation retraçant l'histoire du quai de Saint-Siméon.
- **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH)**
Projet de décret concernant la déclaration d'une zone d'intervention spéciale afin de favoriser une meilleure gestion des zones inondables (ZIS).
- **OFFRES DE SERVICES :**
 - Mme Claudia Gagné-Lavoie (comptabilité)
 - Mme Mélissa Fournier (projet étudiant).

Une seconde période de questions réservée au public débute à 19 h 31 et prend fin à 19 h 45.

Rés # 19-07-21 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 19 h 45.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Tremblay
Maire

Gérald Bouchard
Directeur général adjoint